



**HAL**  
open science

## Une statue à la gloire de Charles du Fresne du Cange à Amiens

Kristiane Lemé-Hébuterne, Véronique Villain

► **To cite this version:**

Kristiane Lemé-Hébuterne, Véronique Villain. Une statue à la gloire de Charles du Fresne du Cange à Amiens. Charles Du Cange, historien de la Grèce franque, GRHis (UR3831); École française d'Athènes, Oct 2022, Mont Saint-Aignan, France. hal-04231386

**HAL Id: hal-04231386**

**<https://hal.science/hal-04231386v1>**

Submitted on 6 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## Une statue à la gloire de Charles du Fresne du Cange à Amiens

Kristiane Lemé-Hébuterne et Véronique Villain  
(Société des Antiquaires de Picardie)

### Résumé

Quelques années après sa fondation, la Société des Antiquaires de Picardie décide d'honorer la mémoire de Charles du Fresne du Cange, né à Amiens en 1610, en faisant ériger un monument le représentant sur une des places de la ville.

Cette entreprise, réalisée en six ans, sous des régimes politiques différents, est connue notamment grâce aux riches archives conservées par la Société, abondamment utilisées pour la présente communication qui, après avoir exposé rapidement la personnalité du savant amiénois, retrace le déroulement de l'opération et ses péripéties : la décision est prise dans l'enthousiasme au début de l'année 1843, un sculpteur, Théophile Caudron, se propose de travailler gratuitement. Il faut cependant lancer une souscription pour financer les matériaux. Malgré quelques difficultés entre la Société et l'artiste, la statue est prête en 1847. Mais le décès du sculpteur et les événements politiques retardent son érection, qui a lieu à l'été 1849, donnant lieu à des fêtes grandioses et populaires.

### Abstract

A few years after its foundation, the Société des Antiquaires de Picardie decided to honour the memory of Charles du Fresne du Cange, born in Amiens in 1610, by erecting a monument representing him in one of the city's squares.

This undertaking, which took six years to complete under different political regimes, is known thanks to the rich archives kept by the Society, which are used extensively in the present paper, which, after briefly describing the personality of the Amiens scholar, retraces the course of the operation and its twists and turns: the decision was taken enthusiastically at the beginning of 1843, and a sculptor, Théophile Caudron, offered to work for free. However, it was necessary to launch a subscription to finance the materials. Despite some difficulties between the Society and the artist, the statue was ready in 1847. But the death of the sculptor and political events delayed its erection, which took place in the summer of 1849, giving rise to grandiose and popular celebrations.

Quelques années après sa fondation en 1836 à Amiens, la Société des Antiquaires de Picardie (SAP) décide d'honorer la mémoire d'un Amiénois, Charles du Fresne du Cange<sup>1</sup>, par la réalisation d'une statue de bronze à disposer sur une des places de la ville (**fig. 1**).

---

<sup>1</sup> Nous adoptons cette façon d'écrire le nom de l'auteur du *Glossaire*, sans majuscules pour les particules nobiliaires, mais dans les divers documents consultés, notamment ceux de la SAP, nous trouvons aussi bien Du Cange que Ducange.

Fig. 1. Statue de Charles du Fresne du Cange, place René Goblet à Amiens. Photo © Kr. Lemé-Hébuterne.



Cette entreprise qui a occupé la Société pendant sept ans, de la fin de l'année 1842 à août 1849, est connue grâce à des sources de documentation exceptionnelles conservées dans la bibliothèque de la SAP ; dès sa fondation, la SAP a accordé un soin particulier à toutes ses archives, reliées et rangées dans une armoire de sa bibliothèque : comptes rendus de séances, courriers divers, factures permettent de connaître de nombreux détails qui n'ont pas toujours été repris dans les sobres comptes rendus publiés dans les *Bulletins* de la Société. Mais à cela s'ajoute, pour la statue de du Cange, ce que nous nommons le « monument » du Cange : un petit meuble vitré conçu spécialement pour abriter les quatre énormes volumes reliés des archives de l'entreprise du Cange. Courriers, bons de commande, factures... jusqu'aux bulletins de la souscription lancée pour recueillir les fonds nécessaires à la construction de la statue et aux affiches annonçant les festivités proposées lors de l'inauguration ! Cela témoigne de l'intérêt que présentait, au XIX<sup>e</sup> siècle, Charles du Fresne du Cange pour les membres de la Société.

Après avoir brossé rapidement le portrait de cet Amiénois célèbre, la présente communication retracera les étapes de la réalisation de la sculpture et se terminera par les festivités grandioses qui marquèrent l'inauguration de la statue, en août 1849, sur la place Saint-Denis à Amiens.

## **CHARLES DU CANGE, PERSONNALITE ET CARRIERE**

### *Un homme paisible et très attaché à sa famille*

Charles est né à Amiens, le 18 décembre 1610, au 40 rue de Metz : sa maison natale fut détruite pendant la Seconde Guerre mondiale, après avoir abrité la famille depuis 1576. Alexis Dubois, membre de la Société d'Émulation d'Abbeville et de la SAP, authentifie vers 1865 cette adresse alors que la ville d'Amiens avait fait poser par erreur une plaque commémorative dans une autre rue appartenant à la paroisse de Saint-Firmin-en-Castillon<sup>2</sup>. Du Cange est baptisé à l'église Saint-Firmin-à-la-Pierre<sup>3</sup>. Curieuse coïncidence, cette église se situait à peu près à l'endroit où se trouve, deux siècles plus tard, l'atelier de Caudron, le sculpteur de la statue de notre du Cange...

Sa famille est originaire de Calais, ville dont elle avait été chassée par les Anglais, en 1347<sup>4</sup>. Son grand-père, Michel du Fresne, fut prévôt royal de Beauquesne comme son père, Louis, qui reprit cette charge. En 1606, Louis épousa en secondes noces Hélène de Rély, issue d'une famille remontant au XI<sup>e</sup> siècle selon les recherches non publiées de du Cange. Hélène de Rély donne naissance à Michel (1608-1663), Charles (1610-1688) et meurt à 32 ans, en 1613, à la naissance de François (1613-1680).

Le nom « du Cange » lui vient d'un fief du même nom, le Cange (du) terroir de Contay<sup>5</sup>, que son père, Louis du Fresne, avait acheté en 1607 à Adrien de Villain, sur le territoire d'Allonville au lieudit « Val du Cange ».

On sait peu de choses de l'enfance de Charles : élève du collège des Jésuites d'Amiens, il fut envoyé ensuite par son père faire son droit à Orléans. Ses études furent vraisemblablement très complètes et constituèrent le socle de sa solide érudition : à treize ans, il savait le grec<sup>6</sup>!

Le 11 août 1631, à vingt-et-un ans, il prête le serment d'avocat devant le parlement de Paris. Il revient s'occuper à Amiens de son père malade pendant sept années, jusqu'au décès de ce dernier, en 1638, ce qui justifie le qualificatif de « modèle accompli de piété filiale » que lui décerne Magnin dans son discours d'inauguration de la statue, en 1849<sup>7</sup>.

---

<sup>2</sup> DUBOIS 1865, p. 124-127.

<sup>3</sup> Cette église fut détruite pendant la période révolutionnaire.

<sup>4</sup> DAIRE 1782, p. 175.

<sup>5</sup> ROY 1980, p. 88 et suivantes.

<sup>6</sup> DUFRESNE D'AUBIGNY 1764, p. 38.

<sup>7</sup> Magnin, président en 1849 de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres.

En 1638, Charles du Cange épouse Catherine Dubos, de dix ans sa cadette. C'est la fille du trésorier général des finances d'Amiens. Le couple donne naissance à six garçons et quatre filles.

Du Cange semble s'occuper, avec sa femme, de ses enfants : « nous avons notre cadette qui a la petite vérole [...] il faut que les enfants passent par-là tôt ou tard »<sup>8</sup>. Charles du Cange étonne ceux qui le voient travailler au sein de sa famille. Duval (1695-1755), bibliothécaire de l'empereur François 1<sup>er</sup> du Saint-Empire (1707-1765) s'interroge « comment cet homme peut avoir tant lu, tant pensé, tant écrit et avoir été cinquante ans marié ? »<sup>9</sup>. Baluze quant à lui proclame « la vie de ce savant répond victorieusement à ceux qui regardent le mariage comme nuisible à l'érudition »<sup>10</sup>. A. de Calonne voit en lui « un homme qui étudiait non pas dans le silence et le recueillement du cloître mais parmi les mille soucis d'une famille de dix enfants »<sup>11</sup>.

Son portrait physique est brossé par Baluze :

Sa taille quoi qu'un peu en dessous de la médiane était bien prise. Il y avait de la grâce dans l'expression de son regard : ses yeux [...] annonçaient l'activité de son esprit et la puissance de ses facultés. Son visage était régulier et beau. Mais il était un peu sanguin et replet, aussi s'imposait-il l'obligation de prendre de l'exercice. Un régime modéré et sage contribuait au maintien de son excellente constitution<sup>12</sup>.

Il passe pour un bourreau de travail, à qui on attribue des journées de « quatorze heures de travail au moins »<sup>13</sup> ; on va même jusqu'à dire que « le jour de son mariage, M. du Cange étudia six ou sept heures »<sup>14</sup>. Pourtant, sa correspondance avec Nicolas du Mont, amiénois, collectionneur de médailles, qui livre quelques-uns de ses traits de caractère, laisse voir un homme qui semble prendre son temps, puisqu'il dit lui-même [je me lève] « assez tard... parce qu'il me reste du temps assez le long du jour »<sup>15</sup>.

Il est aussi doté d'un certain sens de l'humour : avec avoir dressé la suite de ses travaux en cours à son ami Nicolas du Mont dans une lettre en 1672, il lui confie « voilà un compte exact de toutes mes actions. Je n'en dis pas tant à mon confesseur »<sup>16</sup>. C'est aussi un fervent

---

<sup>8</sup> EVRARD 1988, Lettre X, 27 octobre 1674 : *BSAP* 1988, p. 111.

<sup>9</sup> FEUGERE 1852, p. 9.

<sup>10</sup> *Gazette nationale*, 16 mai 1845.

<sup>11</sup> Albéric de Calonne (1843-1915), historien, membre résidant de la Société des Antiquaires de Picardie et membre de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens : 1899, t. II, livre 5, p. 313.

<sup>12</sup> Selon Etienne BALUZE (1630-1718, érudit, bibliothécaire de Colbert) cité par FEUGERE 1852, p. 54.

<sup>13</sup> LESAGE DE SAMINE 1764, p. 7.

<sup>14</sup> LESAGE DE SAMINE 1764, p. 45, note 2.

<sup>15</sup> Les lettres de du Cange à Nicolas du Mont ont été publiées par un membre de la SAP, Michel EVRARD, dans le numéro spécial des *Bulletins de la Société* consacré, en 1988, à du Cange. Lettre VIII, 14 mars 1674 : *BSAP* 1988, p. 106. Trois « Lettres de du Cange à Maurice David » ont été publiées dans le *BSAP*, 16, 1888, p. 527-534. Elles ne nous apprennent rien sur la personnalité de Charles du Cange.

<sup>16</sup> EVRARD, 1988, Lettre III, 1<sup>er</sup> octobre 1672 : *BSAP* 1988, p. 101.

chrétien : « il faut aller tant que terre dure et s'occuper toujours, en attendant un meilleur emploi dans le ciel où il faut dresser nos pensées »<sup>17</sup>.

En 1645, le 10 juin, il acquiert une charge de trésorier de France au bureau de la ville d'Amiens, charge qui lui donne accès à la noblesse de robe, et dont il se défait, vingt-trois ans plus tard, lorsqu'il quitte Amiens, en 1668, âgé de 58 ans, en raison de l'épidémie de peste qui tue nombre d'Amiénois. Il se fixe définitivement à Paris, rue des Ecoiffes (4<sup>e</sup> arrondissement actuel).

C'est là qu'il tombe malade fin août 1688 et où il meurt le 23 octobre 1688 vers 18 heures, à 77 ans, d'une rétention d'urine selon Baluze qui confie « Son père était mort de cette maladie : il a sans doute compris qu'il allait lui-même en mourir. Il console femme et enfants en leur disant qu'il avait atteint un âge que peu atteigne ». Il est inhumé le 25 octobre à l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Paris<sup>18</sup>. Sa femme lui survit six ans et est ensuite ensevelie à ses côtés. Louis XIV honore sa mémoire en accordant à ses enfants une pension de deux mille livres. Philippe (1645-1692), l'ainé, reçoit ses manuscrits en héritage mais il meurt sans postérité quatre ans après son père, en juin 1692 : les écrits reviennent alors à François (1662-1736) et sont éparpillés au cours de diverses ventes. C'est l'arrière-neveu de du Cange, Charles du Fresne d'Aubigny, qui fait au XVIII<sup>e</sup> siècle un gros effort pour tenter d'en rassembler le maximum.

### *L'érudit*

C'est un érudit à l'aise sans être riche : après un édit augmentant le prix du papier, il déclare « je croyais épargner le papier qui va couter beaucoup en écrivant dans une demi-feuille et en petites lettres. Mais je ne m'attendais pas qu'il en faudrait pour l'enveloppe »<sup>19</sup>, ou encore, à la suite de l'impression, aux frais du roi, de la collection des historiens byzantins « ce qui ne fait pas bouillir ma marmite [car] cela me tient [...] lieu de gratification »<sup>20</sup>.

C'est un caractère paisible et modeste : « je passe mon temps à l'ordinaire c'est-à-dire à griffonner du papier [...]. Mais je ne sais point d'autre occupation »<sup>21</sup>. Si le travail est pour lui un passe-temps agréable, Charles du Cange est cependant toujours prêt à laisser ses livres si l'un des siens a besoin de lui ; de même, il communique ses travaux généreusement, en tout désintéressement : « puisque je ne travaille que pour ma satisfaction, je suis aussi mon propre génie et d'autant plus que je ne suis pas payé pour aller »<sup>22</sup>. En effet, comme le souligne M. Magnin, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lors de l'inauguration de la statue du savant, alors que les congrégations religieuses recherchaient chartes et autres sources anciennes dans le but de reconstituer ou affirmer des droits dont elles pouvaient tirer un

---

<sup>17</sup> EVRARD 1988, Lettre XI, 15 novembre 1674 : *BSAP* 1988, p. 112.

<sup>18</sup> Rapport de M. de Guyencourt à propos des travaux de 1909-1910 à la Société des Antiquaires de Picardie, *BSAP* 1909, p. 500. Il n'y a plus trace de son tombeau aujourd'hui.

<sup>19</sup> EVRARD 1988, Lettre IX, 24 avril 1674 : *BSAP* 1988, p. 109.

<sup>20</sup> *BSAP* 1988, p. 93.

<sup>21</sup> *BSAP* 1988, Lettre VIII du 14 mars 1674, p. 106.

<sup>22</sup> EVRARD 1988, Lettre X, 27 octobre 1674 : *BSAP* 1988, p. 97.

bénéfice, du Cange n'attendait aucun avantage matériel personnel de ses travaux de recherche <sup>23</sup>.

Son abondante correspondance avec les savants qui le consultaient pour des sujets touchant leur propre pays en témoigne <sup>24</sup>. Son érudition est reconnue aussi bien par Jacques Garnier <sup>25</sup>, pour qui il est le « plus illustre des enfants de la province » de Picardie <sup>26</sup>, que par Chateaubriand : « Quel puits de science que du Cange ! On en est presque épouvanté » <sup>27</sup>.

À cette érudition consciencieuse, il ajoute un esprit critique très préoccupé de la qualité de ses sources. Thibaut Girard, directeur des Archives départementales de la Haute-Marne, précise qu'il « se distingue radicalement des héraldistes de son temps [...] par une constante préoccupation de citer ses sources », ce qui en fait un « proche des préoccupations de la recherche contemporaine » par son « recours méthodique à des originaux » <sup>28</sup>. De fait, du Cange n'avance rien qu'il ne prouve par des sources de la meilleure qualité qu'il puisse consulter. Cette caractéristique de son travail a été remarquée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, par son neveu, Dufresne d'Aubigny, qui affirme « La manière de M. du Cange est, en général de ne rien avancer sans preuve : il arrive de là fort souvent, qu'étant très concis dans ses narrations, on trouve dans ses compositions presque autant de citations que de texte » <sup>29</sup>. De son côté, Voltaire écrit « si on veut des recherches historiques, trouve-t-on quelque chose de plus savant et de plus profond que celles de du Cange ? » <sup>30</sup>

Sa première publication, *L'Histoire de Constantinople sous les empereurs francs*, n'est imprimée qu'en 1657, la deuxième, le *Traité historique du chef de Saint-Jean-Baptiste, précieuse relique d'Amiens*, a lieu en 1665. La modestie caractérise le jugement qu'il porte sur ses écrits : « si j'étudie, c'est pour le plaisir de l'étude [...] ces œuvres n'ont rien qui puisse flatter le gout public ; elles ne doivent pas franchir le seuil de mon cabinet » <sup>31</sup>. À propos de ses glossaires, il déclare tout aussi modestement : « il ne fallait que des yeux et des doigts pour en faire autant et plus ». Il considère que ses travaux sont toujours perfectibles, ce qui explique en partie la lenteur des parutions.

À 66 ans, il fait partie des érudits auxquels Colbert soumet son projet de poursuite du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* <sup>32</sup>. Du Cange se montre intéressé et propose un plan qui fixe des axes de recherche. Mais ce n'est finalement que cinquante ans plus tard

---

<sup>23</sup> BSAP 1849, p. 10.

<sup>24</sup> *Le Constitutionnel*, 10 janvier 1853.

<sup>25</sup> Jacques Garnier (1808-1888), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie de 1838 à son décès. Il fut également (entre autres activités) membre correspondant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques de 1839 à 1868, Conservateur de la Bibliothèque municipale d'Amiens de 1846 à 1885.

<sup>26</sup> *Bulletin de la Société des gens de lettres*, 10, 1849.

<sup>27</sup> ROGER 1844, p. 7.

<sup>28</sup> GIRARD 1988, p. 81.

<sup>29</sup> DUFRESNE D'AUBIGNY 1766, p. 17.

<sup>30</sup> FEUGERE 1852, p. 1, qui cite Voltaire, « Fragments pour l'Histoire de France », en exergue de son ouvrage.

<sup>31</sup> FEUGERE 1852, p. 58.

<sup>32</sup> Commencée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cette entreprise fut reprise sous le règne de Louis XIII, mais interrompue au décès de son auteur. Colbert ne réussit pas à en relancer la publication, qui redémarra en 1738, connu encore des difficultés avec la Révolution française et fut poursuivie par les Bollandistes au XIX<sup>e</sup> siècle.

que la publication de ce long travail put se poursuivre, sous la direction de dom Martin Bouquet, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.

Cent cinquante-quatre ans après sa mort, la Société des Antiquaires de Picardie s'intéresse donc à ce personnage à qui elle décide de consacrer une statue.

## UNE STATUE A LA GLOIRE DE CHARLES DU FRESNE DU CANGE

### *Contexte*

C'est une toute jeune société savante qui s'attelle à ce projet : sa fondation est le fait d'un groupe de notables amiénois qui se réunissent, au tout début de l'année 1836, chez François Guérard, conseiller-auditeur à la Cour royale d'Amiens, dans le but de créer une société « pour la conservation des monuments anciens ». Cette fondation n'a rien d'original, dans le sens où elle s'inscrit dans le grand mouvement de naissance des sociétés savantes qui, après la Révolution et la chute de l'Ancien régime, s'intéressent à l'histoire du pays, à ses monuments : la Société des Antiquaires de France, fondée en 1804 sous le nom d'Académie celtique<sup>33</sup>, prend son titre en 1814, suivant l'exemple de la Société des Antiquaires de Londres, bien antérieure, puisque créée en 1707. Sur ce modèle, d'autres Sociétés d'Antiquaires naissent dans diverses régions : en 1824, les Antiquaires de Normandie voient le jour, sous l'instigation d'Arcisse de Caumont ; ils sont suivis en 1831 par les Antiquaires de la Morinie. Le Comité des Travaux historiques et scientifiques lui-même a été fondé en 1834 avec le soutien de Guizot, ministre de l'Instruction publique<sup>34</sup>.

La Picardie possède aussi, depuis déjà de nombreuses années, plusieurs sociétés savantes : une Société littéraire et historique, née à Amiens en 1746, est devenue l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens, après avoir obtenu, en 1750, ses lettres patentes du roi ; à Abbeville, en Picardie maritime, la Société d'Émulation historique et littéraire a vu le jour en 1797.

Par ailleurs beaucoup de recherches sont faites par les érudits de la Somme, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite de la découverte d'un chaland fluvial, à Fontaine-sur-Somme, à quelques kilomètres en aval d'Amiens<sup>35</sup>. On discute beaucoup sur l'emplacement de Samarobriva, gallo-romaine<sup>36</sup>. Des publications montrent l'intérêt pour les monuments et l'histoire de la région : en 1831, Hyacinthe Dusevel publie un *Mémoire sur les monuments anciens de l'arrondissement de Doullens* ; en 1835, le premier volume de la partie picarde des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France* de Taylor, Nodier et de Cailleux, est paru (trois volumes

---

<sup>33</sup> Fondation par Jacques-Antoine Dulaure, Jacques Le Brigant et Jacques Cambry, premier préfet de l'Oise (1800-1802). Ce dernier publie en 1803 une *Description du département de l'Oise* en 2 volumes. Voir le site internet : <https://www.antiquairesdefrance.net> < consulté le 5 mai 2022 >.

<sup>34</sup> Pour toutes ces questions concernant les sociétés savantes, voir PARSIS-BARUBE 2011.

<sup>35</sup> TRAULE 1809.

<sup>36</sup> Nom d'Amiens à l'époque gallo-romaine.



traitent de la Picardie, les deux suivants en 1840 et 1845)<sup>37</sup>. En 1836, Dusevel et Scribe publient la *Description historique et pittoresque du département de la Somme*.

Le contexte culturel était donc tout à fait favorable à la création et au développement d'une Société d'Antiquaires à Amiens. Après la réunion évoquée ci-dessus, tout se passe rapidement : les statuts, envoyés dès le 28 février 1836 au préfet de la Somme, sont approuvés le 9 avril par le ministre de l'Instruction publique. La première séance se tient à Amiens le 25 avril et rassemble un certain nombre de notables amiénois. Avant la fin de l'année, le nombre de membres s'élève déjà à cent-vingt-huit<sup>38</sup>.

Les statuts de la SAP précisent les activités futures de la société savante :

- Article. 2. Recherche des monuments de l'art et de l'histoire laissés par l'Antiquité et le Moyen Âge.
- Article. 3. Ce que la Société fera au sujet de ces monuments : étude et description.
- Articles 4 et 5. Interventions de la Société pour la conservation, protection, restauration, des édifices antiques, mais aussi des bibliothèques, dépôts d'archives... et surtout, création d'un musée d'antiquités nationales.

On le voit, l'érection de statues ou monuments à la gloire des grands hommes de Picardie n'est pas envisagée directement par les statuts.

Les Antiquaires de Picardie se sont également donné un blason et une devise qui ornent le plafond de la salle des séances de la Société<sup>39</sup>: le blason est celui de la Nation picarde à l'université de Paris<sup>40</sup>, c'est-à-dire qu'il fait référence aux peuples qui parlaient la langue picarde. Accompagné de la devise, *Nosce Patriam (Connais ta patrie)*, et entouré des blasons des villes picardes, il montre bien l'importance que la Société accorde à la notion de « petite patrie »<sup>41</sup>, à la recherche de l'identité régionale et de ses caractéristiques.

---

<sup>37</sup> Isidore TAYLOR, Charles NODIER et Alphonse de CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (Paris, Imp. Firmin Didot Frères). La collection compte 24 volumes, parus de 1820 à 1878 : les deux premiers volumes, en 1820 et 1825, sont consacrés à l'ancienne Normandie.

<sup>38</sup> La Société des Antiquaires de Picardie a été constituée d'abord sous le nom de Société d'Archéologie du département de la Somme. Cette restriction géographique a soulevé des contestations qui ont entraîné des modifications et un élargissement du rayon d'action : par arrêté du ministre de l'Instruction publique du 5 février 1839, la Société d'archéologie du département de la Somme devient Société des Antiquaires de Picardie. Pour les détails sur la fondation de la SAP, on se reportera au *BSAP*, 1, 1844, et à JOSSE 1928.

<sup>39</sup> La Société des Antiquaires de Picardie a en effet fait construire le musée, qu'elle a donné à la ville d'Amiens en 1869, en s'y réservant l'usage de sa bibliothèque et de la salle des séances, dans lesquelles elle travaille encore de nos jours.

<sup>40</sup> Relevées sur une matrice datant du XVI<sup>e</sup> siècle : « Écartelé au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 d'argent à 4 lionceaux de gueules, au 3 d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, au 4 de gueules à 4 lionceaux d'or ». Le 1 est le blason du Valois, le 3 celui de Flandre, les 2 et 4 forment la partie senestre du blason du Hainaut. Ce sont les trois provinces qui délimitent le territoire, plus vaste que celui de la province de Picardie, où est parlée la langue picarde. Autour de cette composition centrale, et formant le pourtour du plafond, sont disposées les armoiries des seize principales villes de langue picarde : Abbeville, Amiens, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Château-Thierry, Chaulnes, Compiègne, Doullens, Laon, Lille, Montdidier, Montreuil-sur-Mer, Péronne, Saint-Quentin, Senlis et Tournai qui délimite au Nord la frontière avec le flamand.

<sup>41</sup> YOUENN 2014, p. 15-31.

L'une des premières préoccupations de la Société est en effet le travail de publications d'archives locales : c'est ainsi que les *Coutumes locales du Bailliage d'Amiens, rédigées en 1507*, publiées avec les encouragements du conseil général de la Somme et du ministère de l'Instruction publique par A. Bouthors, paraissent dans les *Mémoires, Documents inédits concernant la province*, en 1845 et 1853.

La Société publie, et certains de ses membres ont aussi des activités d'édition, à titre personnel. En 1840, paraît à Amiens (chez Duval et Herment) *l'Histoire de l'état de la ville d'Amiens et de ses comtes avec un recueil de plusieurs titres concernant l'histoire de cette ville qui n'ont pas encore été publiés par Charles du Fresne, seigneur du Cange*. Cette édition semble le fait d'un anonyme, si l'en croit une recension de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Mais l'auteur en est Henri Hardoüin, membre de la SAP<sup>42</sup>. Dans les mêmes années, une nouvelle édition du *Glossaire*, par M. Henschel, voit le jour<sup>43</sup>.

Mais avant même ces travaux, du Cange n'était pas oublié à Amiens : l'Académie d'Amiens avait décerné en 1764 son Prix de l'Académie à un discours, *Éloge de Charles du Fresne Seigneur du Cange*. Ce discours de quarante-trois pages est suivi de notes abondantes et d'une *Notice des ouvrages de M. du Cange* qui permettent de se rendre compte que le savant, et ses œuvres, étaient bien connus des érudits amiénois<sup>44</sup>.

Le choix de du Cange comme « grand homme » peut donc aisément s'expliquer, bien que rien dans les comptes rendus des réunions préparatoires ne le justifie. D'autres personnalités amiénoises auraient pu être choisies (et le seront quelques années plus tard). Ce n'est qu'à partir de janvier 1844, dans un discours du président, que l'on découvre que la Société des Antiquaires a été « constituée sous le patronage de Du Cange »<sup>45</sup>. Cette affirmation se retrouve les années suivantes, dans plusieurs discours et allocutions<sup>46</sup>, jusque dans le numéro spécial du *Bulletin* publié à l'occasion du troisième centenaire de la mort de du Cange, en 1988, où il est rappelé que la Société des Antiquaires de Picardie a toujours considéré du Cange « comme son père spirituel », du fait de ses travaux et de sa naissance à Amiens<sup>47</sup>.

---

<sup>42</sup> GÉRAUD, archiviste-paléographe, 1841, p. 292-295. HARDOÛIN 1849.

<sup>43</sup> 8 volumes parus chez Didot, en 1840-1850, par fusion des éditions précédentes.

<sup>44</sup> LESAGE DE SAMINE 1764. Ce texte est conservé à la Bibliothèque diocésaine d'Amiens, dans un volume relié, sous la cote BIB DA 2688, portant l'*Ex Libris* de Le Couvreur de Boulinviler, généalogiste picard, qui renferme différents documents, imprimés et manuscrits, du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, relatifs à Charles du Cange et ses travaux. Un texte manuscrit, au dos de la page de titre de l'*Éloge*, nous apprend que ce discours – anonyme pour le concours – serait en fait de l'avocat Baron, secrétaire de l'Académie d'Amiens, qui « s'est déguisé sous le nom de Lesage de Samine [anagramme d'Amiens] pour concourir et se faire adjuger le prix par les amis de sa clique au mépris des lois de toutes les académies et sociétés littéraires ». En outre, Baron aurait avoué s'être très largement inspiré du mémoire historique proposé à ce même concours par M. Dufresne d'Aubigny pour son *Éloge*. Ajoutons que les *Mémoires historiques* de Dufresne d'Aubigny ont largement inspiré tous les érudits qui se sont par la suite intéressés à Charles du Cange, allant jusqu'à recopier mot à mot certaines de ses phrases : DUFRESNE D'AUBIGNY, 1764.

<sup>45</sup> BSAP, 2, 1846, p. 4. Rappelons que la présidence de la Société était annuelle.

<sup>46</sup> Par exemple, BSAP, 2, 1846, p. 208, 3, 1849, p. 319-325 ou encore dans l'introduction de la publication des *Coutumes locales du Bailliage d'Amiens* : BOUTHORS 1845-1853, p. viii.

<sup>47</sup> BSAP, 1988, 3<sup>e</sup> trimestre, p. 75.

## *Genèse du projet*

L'idée d'ériger un monument à la mémoire de du Cange est exprimée par Auguste Breuil <sup>48</sup> lors de la séance ordinaire du 9 novembre 1842 <sup>49</sup>. Très rapidement, cette proposition, accueillie par des acclamations, se transforme en actes : une commission est immédiatement constituée, pour mettre en œuvre cette pensée, et « donner à l'inauguration de la statue de du Cange toute la solennité d'une fête nationale ».

Les choses vont très vite, et dès le 8 février 1843, il est décidé d'adresser au ministre de l'Intérieur « la demande d'autorisation du roi pour élever dans la ville d'Amiens, par souscription, une statue à Du Fresne Du Cange » <sup>50</sup>.

L'année suivante, en janvier 1844, lecture est donnée en séance du contrat passé entre la Société et un sculpteur, Théophile Caudron <sup>51</sup>, qui a fait une proposition de statue à la Société et offert de l'exécuter gracieusement ne demandant que le prix de la fonte <sup>52</sup>. Théophile Caudron a présenté déjà sept œuvres au Salon du Louvre <sup>53</sup>, il est connu de la Société des Antiquaires, puisqu'il travaille à la cathédrale d'Amiens, comme restaurateur, sous la direction de l'architecte de la ville, Chesussey, dans les années 1842-1843 <sup>54</sup>.

En mars 1844, Chesussey adresse à la SAP le plan et le devis du piédestal de la statue <sup>55</sup>. Le président est chargé de transmettre ces documents au ministre pour obtenir l'autorisation nécessaire. Le 14 août de la même année, l'ordonnance du roi, Louis-Philippe, autorise la Société « à ériger une statue en bronze à la mémoire de du Cange, dans la ville d'Amiens, sa patrie » <sup>56</sup>.

Une souscription est lancée en 1845, et reçoit très rapidement des fonds de « personnes éminentes » (famille royale, descendants de du Cange, fonctionnaires publics...) <sup>57</sup>, mais aussi de plusieurs sociétés savantes <sup>58</sup>, de Picardie et de régions plus lointaines, comme la Société

---

<sup>48</sup> Auguste Breuil (1811-1865), membre résidant de la Société des Antiquaires de Picardie en 1839, également membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens, juge à Amiens, avocat à la Cour royale, auteur d'ouvrages historiques et de comédies.

<sup>49</sup> *BSAP*, 1, 1844, p. 250.

<sup>50</sup> *BSAP*, 1, 1844, p. 290.

<sup>51</sup> Théophile Caudron est né en 1805 à Combles, ville située à une cinquantaine de kilomètres à l'est d'Amiens, décédé à Paris en 1848. Il suivit, à l'École des Beaux-Arts de Paris, l'enseignement de Pierre Cartellier. Voir ROUSSEAU de FORCEVILLE 1911.

<sup>52</sup> *BSAP*, 2, 1846, p. 6.

<sup>53</sup> En 1831, 1833 (deux œuvres, dont une reçoit une médaille de 2<sup>e</sup> classe), 1835, 1836 (deux œuvres), 1838. Cette dernière année, il expose également au musée de la ville d'Arras, dans l'exposition des objets d'art et d'industrie.

<sup>54</sup> Théophile Caudron a travaillé comme restaurateur sur plusieurs portails de la cathédrale de Bourges, entre 1840 et 1842, sur le portail de l'église Saint-Merry à Paris, sur le tympan du portail de l'église de Mailly-Maillet (Somme) : JOUBERT 2018, p. 113-124. Caudron a été proposé par Chesussey au préfet en octobre 1841, avec les frères Duthoit, pour la restauration de l'extérieur de la cathédrale d'Amiens. Ces trois artistes avaient déjà restauré les bas-reliefs du pourtour du chœur : ANDRE 2005, p. 427-456.

<sup>55</sup> *BSAP*, 2, 1846, p. 9.

<sup>56</sup> *BSAP*, 2, 1846, p. 100.

<sup>57</sup> *BSAP*, 2, 1846, p. 138.

<sup>58</sup> Soigneusement détaillés dans les *BSAP*.

archéologique de Montpellier, la Société des Antiquaires de l'Ouest, la Société royale des Antiquaires de France, la Société de l'École royale des chartes, l'Institut historique de France, etc.<sup>59</sup>.

Malgré des difficultés dans les relations avec le sculpteur, Caudron<sup>60</sup>, la statue « peut être considérée comme terminée », en mai 1847<sup>61</sup>.

Le 12 janvier 1848, lors du Comité central, on évoque l'inauguration prochaine de la statue. Il faut cependant encore obtenir l'aide de la ville d'Amiens pour la fabrication du piédestal sur lequel reposera la statue, les fonds obtenus par la souscription étant épuisés<sup>62</sup>. La réponse de la ville est positive, mais les événements politiques ralentissent les opérations : les comptes rendus des séances n'évoquent ni la chute de Louis-Philippe en février, ni la proclamation de la 2<sup>e</sup> République et l'élection de Louis Napoléon Bonaparte en décembre.

On comprend que la situation n'est pas normale : le président de la Société consulte ses collègues, lors de la séance ordinaire du 14 juin 1848, pour savoir si « suivant l'usage » une séance générale annuelle se tiendra en juillet. Un membre propose de traiter cette question en même temps que celle de l'inauguration de la statue<sup>63</sup>... Il est décidé d'une part de retirer la statue de l'atelier du fondeur<sup>64</sup>, et de la transporter à Amiens, d'autre part de ne pas faire l'inauguration de la statue dans l'immédiat « en raison des circonstances politiques ».

#### *La statue : construction du piédestal et préparation de la pose*

Ce n'est donc qu'en 1849 que la statue est dressée dans le centre d'Amiens, sur la place Saint-Denis, nouvellement aménagée à l'emplacement de l'ancien cimetière. Cette pose se fait en deux temps, marqués chacun par une importante cérémonie, en juin et en août. La préparation de ces deux événements occupe longuement les membres de la Commission qui échangent de nombreux courriers avec les mairies de diverses villes où ont eu lieu le même genre d'événements, les Antiquaires demandant le programme des fêtes, pour s'en inspirer : Dieppe, Lille, Dunkerque, Rouen, Strasbourg... sont sollicités<sup>65</sup>. La Société d'Émulation de Rouen

---

<sup>59</sup> BSAP, 2, 1846, p. 202-204, 275, 342-343

<sup>60</sup> Cheussey, en 1846, se plaint de ses absences sur le chantier de restauration des portes de la façade occidentale de la cathédrale d'Amiens. La SAP demande notamment à Caudron de réaliser à Amiens et non à Paris le modèle de la statue : BSAP, 2, 1846, p. 151-152.

<sup>61</sup> BSAP, 3, 1849, p. 37, 86-87 (où est évoqué un procès à la suite d'une saisie des modèles de la statue par le fondeur).

<sup>62</sup> BSAP, 3, 1849, p. 181-188.

<sup>63</sup> BSAP, 3, 1849, p. 191.

<sup>64</sup> Un plâtre de la statue a été présenté au Salon de 1848, sous le titre « Charles Dufresne, sieur Ducange ».

<sup>65</sup> Amiens, SAP, Archives du Cange, vol. 2 : courriers du 28 avril 1849 : mairie de Dieppe, programme des fêtes pour l'inauguration de la statue de Duquesne (22 septembre 1844) ; mairie de Lille : un exemplaire du programme des fêtes à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la levée du siège de Lille en 1792 (8 et 9 octobre 1845) ; mairie de Dunkerque : programme de l'inauguration de la statue de Jean Bart (1845, statue par David d'Angers), et courrier du 25 mai concernant le programme des fêtes pour l'inauguration du chemin de fer en 1848 (affichage de l'inauguration, du règlement des régates, marche triomphale du Reuse de Gayant et de sa famille) ; courrier du 31 mai 1849 : mairie de Strasbourg, avec le programme des fêtes de Gutenberg, les 24, 25 et 26 juin 1840, et les fêtes de la réunion de l'Alsace à la France en octobre 1848 (statue de Gutenberg due à David d'Angers).

envoi divers documents concernant les fêtes organisées à l'occasion de l'érection de la statue en l'honneur de Pierre Corneille, en 1834 <sup>66</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle semble très friand de grandes réjouissances, organisées par les municipalités à diverses occasions <sup>67</sup> : l'érection de statues qui honorent des « grands hommes » concourt à l'embellissement des villes, mais vise aussi à transmettre un message moral, ou politique, à la population, et est toujours accompagnée d'une fête plus ou moins grandiose. À ces fêtes justifiées par l'hommage rendu à Charles du Cange, s'ajoute à Amiens, entre la pose du piédestal et le dévoilement de la statue, une autre fête donnée en l'honneur de la visite, le 15 juillet 1849, du président de la République. On retrouve le même genre de manifestations dans les trois cérémonies de l'été 1849.

La première cérémonie, pour la pose de la première pierre du piédestal, financé par la ville d'Amiens, se déroule le 8 juin 1849 : les autorités civiles et militaires, les membres du conseil municipal, les officiers de la garde nationale et de la garnison et les membres de la SAP se retrouvent et vont en cortège de l'Hôtel de ville à la place Saint-Denis où sont prononcés plusieurs discours.

Le Maire, M. Porion, est invité à poser la première pierre, il passe ensuite la truelle à M. Rigollot, président de la SAP, truelle soigneusement conservée par la Société. La première pierre est posée sur une boîte en plomb qui renferme :

1. Une pièce de monnaie d'argent de la valeur de 5 francs,
2. Deux jetons en argent de la Société des Antiquaires de Picardie,
3. Une plaque en bronze sur laquelle est gravée une inscription rappelant la cérémonie.

On remarque l'absence d'inscriptions sur le piédestal, œuvre monumentale, mais muette : à l'avant, la dédicace « A Dufresne Du Cange » et l'année 1849, au revers, les dates de naissance et décès, mais le rôle de la Société des Antiquaires et l'apport des souscripteurs sont passés sous silence...

La date de la cérémonie au cours de laquelle doit être révélée la statue n'est pas encore fixée, et, lors de la séance du 2 juillet, on se demande si la pose de la statue pourrait avoir lieu le 15 juillet, jour fixé pour la visite du Président de la République à Amiens. Mais cette suggestion n'est pas retenue (les raisons ne sont pas données dans les comptes-rendus, mais on peut supposer que l'inauguration par un président de la République d'une statue réalisée avec le soutien et l'aide financière d'un roi aurait pu être une cérémonie délicate). C'est finalement la date du 19 août qui est choisie pour l'inauguration de la statue.

---

<sup>66</sup> Statue en bronze, œuvre de David d'Angers, réalisée grâce à une souscription complétée par la Société d'émulation. Coût total (statue, piédestal et inauguration) 81 150,39 F. Voir le site Rouen-histoire : [rouen-histoire.com/Corneille/Statues.htm](http://rouen-histoire.com/Corneille/Statues.htm) < consulté le 11 juillet 2022 >.

<sup>67</sup> À Amiens, de grandes fêtes ont eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 1839, pour la fête du roi, Louis-Philippe ; à Montdidier, au sud-est d'Amiens, la pose de la statue de Parmentier a donné lieu à deux jours de festivités les dimanche 18 et lundi 19 juin 1848.

Le mois de juillet est consacré à de nombreux courriers et déplacements des membres de la Commission du Cange pour inviter les représentants politiques et scientifiques à la pose de la statue.

## LES FETES DE L'INAUGURATION DE LA STATUE A AMIENS EN AOUT 1849

*Le 19 août 1849 la statue est dévoilée au public*

Les fêtes de l'inauguration de la statue de du Cange à Amiens commencent le 19 août 1849, mais dès la veille, à 18 heures, la grosse cloche du beffroi avait annoncé à tous la cérémonie du lendemain.

La statue de bronze mesure trois mètres de haut, du Cange y est présenté debout, vêtu d'un vêtement long et confortable, baissant les yeux sur un parchemin qu'il tient de la main gauche, alors que sa main droite repose sur d'épais ouvrages. Le *Glossaire* est posé à ses pieds. Son blason est montré discrètement <sup>68</sup>. C'est un Amiénois, un certain Chantrieux qui a prêté son visage à l'artiste.

Ces deux jours de fête vont constituer une trêve politique, dans la liesse populaire, consensus souligné par la remarque d'Albéric de Calonne précisant que « le héros de la fête n'a été mêlé à aucune révolution ». Les deux principales rues du centre d'Amiens, rue de Noyon et rue des Trois-Cailloux, que la ville a fait nettoyer, sont interdites à la circulation « à cheval et en voiture ». Si ce sont les Antiquaires qui ont offert la statue, c'est la Ville qui supporte les dépenses d'organisation des « grandes fêtes populaires qui [voient] défiler les hommes le plus en renom dans le domaine des lettres, des services, des arts » <sup>69</sup>.

À 11 h 30 a lieu la réception à la gare du représentant du ministre de l'Instruction publique et de la députation de l'Institut. Puis la Société des Antiquaires tient sa séance publique dans la salle du Congrès de l'Hôtel de Ville <sup>70</sup>. La Garde Nationale, le 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère et le 9<sup>e</sup> régiment des cuirassiers forment le carré sur la place Saint-Denis où vingt mâts portant des drapeaux tricolores et les noms des principales villes de Picardie sont élevés. Le cortège quitte l'Hôtel de Ville pour cette place où une tente est spécialement dressée (**fig. 2**). À l'entrée de la rue de Noyon, les corporations de la ville ont fait un arc de triomphe à la mémoire des Picards les plus illustres.

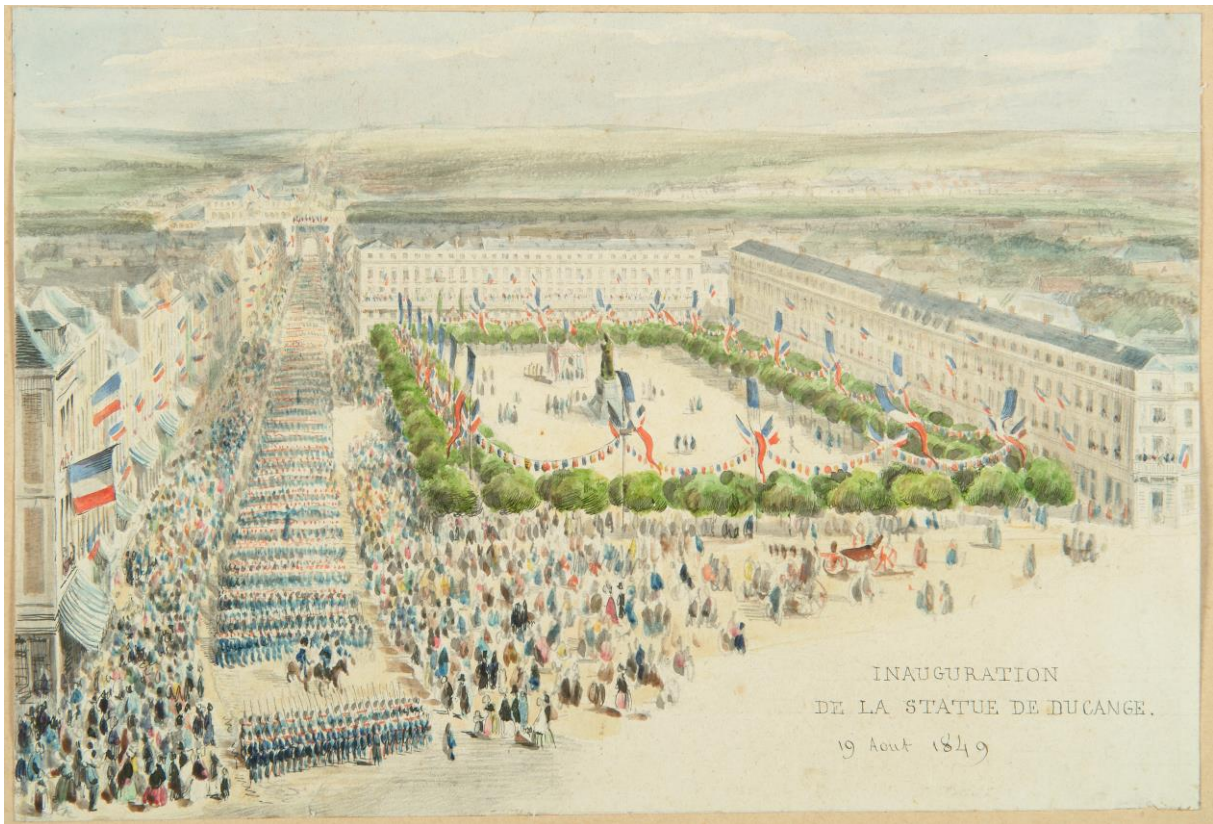
---

<sup>68</sup> Le blason de Charles du Fresne du Cange est « d'or au frêne de sinople écartelé d'or à 3 chevrons d'azur ». Il est visible sur la statue : les chevrons servent de brisure pour la branche du Cange. Charles du Cange du Fresne n'était pas le chef d'armes pour la famille du Fresne, il devait donc briser les armes parlantes de sa famille.

<sup>69</sup> CALONNE 1976, vol. 3, p. 285.

<sup>70</sup> La salle du Congrès est au premier étage de l'Hôtel de Ville : y fut signé en 1802 le traité dit de la Paix d'Amiens comme le rappelle le tableau de Jules Ziegler qui s'y trouve.

Fig. 2. Aimé (1803-1869) et/ou Louis Duthoit (1807-1874). *Inauguration de la statue de Ducange place Saint-Denis le 19 août 1849*, 1849, pierre noire, encore et aquarelle, collection Musée de Picardie, Amiens ; photo © Com des Images, Musée de Picardie.



À 15 h 30, le voile qui recouvre la statue est enlevé et le procès-verbal de l'inauguration signé. Ensuite, jeux de tamis, de ballon, de longue paume et d'arcs sont organisés au parc de la Hotoie et dans les fossés du boulevard Saint-Jacques. Le soir venu, la place Saint-Denis est illuminée de lanternes et de feux de Bengale jusqu'à 23 heures. Les façades amiénoises les mieux décorées reçoivent une médaille à l'effigie de du Cange, comme les gagnants des jeux. Cette médaille reproduite à des centaines d'exemplaires, en or, en vermeil, en argent, en bronze est gravée par le célèbre graveur de l'époque, Alexis Depaulis (1792-1867).

On compte de très nombreux invités du monde de l'érudition à ces festivités exceptionnelles. Genin, chef de division au ministère de l'Instruction publique, né à Amiens, remplace le Ministre Monsieur de Falloux, retenu par une sérieuse indisposition. Il déclare :

Puisse ce patronage susciter à du Cange un successeur. Aucune Nation pas même la patiente et laborieuse Allemagne ne peut se vanter d'un savant ayant construit à lui seul deux ouvrages comme les deux glossaires [...] qui sont deux colonnes lumineuses éclairant au loin tout le Moyen Age.

Il insiste sur le caractère peu intéressé de du Cange, expliquant qu'il mit à la disposition de tous les résultats de son travail qu'il qualifie d'« inventaire complet des ruines des deux antiquités »<sup>71</sup>.

Magnin, président de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres évoque à propos du linguiste polyglotte universel un « sentiment de justice en voyant des noms révévés jusque là dans un cercle restreint d'admiration respectueuse atteindre enfin à la grande renommée, à la gloire populaire » à propos du « père de la grande école historique française » qui a rempli « pendant 23 ans avec assiduité une charge importante d'administration et de finances et [...] a été un modèle de piété filiale ». Il précise que « le Ministre fera publier aux frais de l'État une publication inédite : l'histoire des familles d'outre-mer »<sup>72</sup>.

Achille Jubinal, de la Société des gens de lettres, explique que « honorer les grands hommes du passé, c'est préparer de grands hommes à l'avenir ». On projette d'ailleurs de donner le nom de du Cange au lycée d'Amiens. L'intention est restée lettre morte.

On note aussi la présence du duc Albert de Luynes, président de l'Académie des Beaux-Arts, du conservateur du Louvre, des représentants de la société des Antiquaires de France dont M. Breton, de l'École des Chartes dont M. Quicherat, de MM. Blin de Bourdon, Dufresne de Beaumetz et de Montclin, descendants de du Cange.

Les discours officiels sont suivis d'une lecture publique d'une poésie en vers de l'Antiquaire Auguste Breuil dont sont issus les vers suivants :

Il voulut, ce savant, dissiper la nuit noire  
Qui du long moyen-âge enveloppait l'histoire  
[...]  
Sur ses livres penché, comme sur le sillon  
Se courbe un laboureur, pour que la moisson naisse  
Dans sa bibliothèque il cloître sa jeunesse<sup>73</sup>.

Enfin, le préfet remet la Légion d'honneur au président de la Société des Antiquaires de Picardie, le docteur et archéologue Rigollot<sup>74</sup>, qui déclare :

Les enseignements de l'histoire, l'investigation des sources de nos connaissances sont à la fois le meilleur moyen d'apprécier le présent et d'assurer à l'avenir les améliorations qu'il a le droit d'attendre de notre expérience. [C'est] la première fois depuis sa fondation que l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres se déplace en province pour prendre part à une [telle] fête.

---

<sup>71</sup> BSAP, 3, 1849, p. 7.

<sup>72</sup> La publication se fit en 1869 par les soins d'Emmanuel Guillaume Rey, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

<sup>73</sup> *Inauguration de la statue de Dufresne du Cange érigée à Amiens le 19 aout 1849 par les soins de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, imprimerie Duval et Herment, 1849.

<sup>74</sup> Rigollot Marcel Jérôme (1786-1854) : médecin amiénois, conseiller municipal, numismate, premier président de la Société des Antiquaires de Picardie.



La Société a fait preuve d'une grande patience et d'une non moins grande générosité en érigeant cette statue à ses frais en ces temps troublés : elle souhaite ainsi augmenter la sensibilité des jeunes générations à la science historique en servant la gloire de du Cange. La remise de cette légion d'honneur atteste de l'intérêt de la mairie et du gouvernement pour la Société des Antiquaires et de la reconnaissance de l'État : ainsi, la grande notoriété intellectuelle de du Cange rejaillit au profit du renom de la France. Le maire d'Amiens conclut :

J'accepte au nom de la ville le don que [la Société des Antiquaires] lui fait aujourd'hui. Quoique ce monument cesse de vous appartenir pour devenir la propriété de tous, il n'en sera pas moins un éternel honneur pour votre société qui nous permet d'offrir à tant d'hommes distingués une fête qui témoigne du retour de la confiance, résultat inévitable du rétablissement de l'ordre.

La Société des Antiquaires donne au soir, aux salons de l'Hôtel Saint-Denis, un banquet payant sur invitation pour plus de cent personnes.

Le 20 août 1849, la fête continue par de nombreuses animations : exposition de fleurs fruits et légumes organisée par la Société d'Horticulture sous le péristyle de la bibliothèque municipale, courses de bagues<sup>75</sup> à la Hotoie organisés par la Compagnie de cavalerie de la Garde Nationale et surtout grande fête nautique sur le port d'Amont entre les Bains Chinois et le Pont des Célestins<sup>76</sup> : la Garde Nationale et des sociétés de sonneurs de trompes jouent sur les barques illuminées. La fête se termine par un feu d'artifice mémorable qui dure trois heures, et dont le bouquet final inscrit dans le ciel le nom de du Cange. La presse en témoigne :

Aucun spectacle aussi brillant ne parut jamais aux yeux des concitoyens. On a lancé plus de 6 000 étoiles pyrotechniques et le spectacle a duré trois heures. Il y a quatre ans au Tréport le départ de la reine d'Angleterre fut aussi salué mais la trop vaste étendue de la mer ne permit pas que les feux lancés dans les airs produisent un effet comparable<sup>77</sup>.

Albéric de Calonne évalue à vingt-cinq mille le nombre de spectateurs assistant à ce feu d'artifice.

Auguste Janvier, dans ses *Mémoires*, donne un compte rendu des jours de fête de juin, juillet et août. Il est moins admiratif que les témoignages de la presse : pour lui, les Amiénois n'ont pas beaucoup pavoisé, les illuminations ne sont pas suffisantes. Il donne pourtant quelques détails sur les décorations réalisées par certains commerçants, et conclut sur les animations offertes aux Amiénois le soir du 20 août en affirmant que « Cette soirée avait causé une grande satisfaction aux habitants »<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> Jeu de bagues : les cavaliers munis d'une lance tentent d'attraper des anneaux suspendus à des potences.

<sup>76</sup> Actuel boulevard Baraban.

<sup>77</sup> *Le Glaneur*, 21 août 1849.

<sup>78</sup> JANVIER, p. 176.

## DEVENIR DE LA STATUE

En 1863 naît le projet de déplacer la statue de du Cange, non pas pour des raisons relevant de l'intérêt public mais pour la remplacer par une fontaine à la gloire d'un ancien maire d'Amiens, dont le financement est promis dans un legs. La Société des Antiquaires s'insurge :

La raison pour la déplacer serait d'être la condition imposée par la donation Herbet-Briez : on découragerait les donateurs à venir en sacrifiant les donateurs passés. Le monument élevé par l'Europe savante commande de respectueux égards. Les sommités qui sont venues n'ont pas cru que ce n'était qu'une cérémonie pour décorer une place publique en attendant de trouver mieux un jour pour la décorer avec une fontaine <sup>79</sup>.

Elle rappelle que c'est une œuvre de valeur universelle voulue par le monde savant tout entier : ce monument appartient donc à la Nation. Œuvre incontestable puisqu'admise à l'Exposition de Paris, elle pourrait être endommagée par son déplacement qui représente par ailleurs un coût important. La Société mentionne que :

La statue se trouve sur un lieu où furent enterrés des centaines de générations. On ne pourra donc point reprocher [à la Société des Antiquaires] de s'être associée à un acte de profanation sans précédent aucun dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle ». Imposante, cette statue « en est le dernier cachet d'austérité <sup>80</sup>.

Enfin, elle explique qu'il ne faut pas la [la SAP] décourager car elle « achève le plus beau monument que la France départementale ait encore élevé aux Beaux-Arts », à savoir le futur musée de Picardie, monument que la Société des Antiquaires finance en organisant plusieurs loteries. Le projet de déplacement est finalement abandonné.

En 1887, de nouveau la mairie se demande si la statue ne pourrait pas être détruite <sup>81</sup>... mais, finalement, renonce à son projet.

Enfin, lors de sa séance du 6 octobre 1990, le Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires expose le projet de la mairie, publié par la presse, qui consiste à reculer la statue dans le cadre des travaux d'aménagement de la place devenue au début du XX<sup>e</sup> siècle place René Goblet en l'honneur de l'ancien Ministre qui fut aussi maire d'Amiens. Le déplacement de la statue est réalisé au printemps 1991 <sup>82</sup>.

Pour la SAP, l'aventure du Cange se poursuit : la présente communication en est un exemple. Et – était-ce un présage ? – l'an dernier, la Société s'est enrichie, grâce à un don, d'un des modèles réalisés par le sculpteur Caudron...

---

<sup>79</sup> BSAP, 8, 1864, p. 156-161.

<sup>80</sup> BSAP, 8, 1864, p. 156-161.

<sup>81</sup> *Le Petit Progrès de la Somme*, 2 décembre 1887.

<sup>82</sup> BSAP, 1990, p. 509, 1991, p. 119-124.

## *Bibliographie*

ANDRE 2005

Aurélien André, « Les restaurations du portail de la Vierge dorée au XIX<sup>e</sup> siècle », *BSAP*, 67, 2005/3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trimestre, p. 427-456.

BOUTHORS 1845-1853

Alexandre Bouthors, *Coutumes locales du bailliage d'Amiens rédigées en 1507*, Amiens, Impr. Duval et Herment, 1845-1853.

BSAP

*Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1, 1844 (années 1841-1842-1843), 2, 1846 (années 1844-1845-1846), 3, 1849 (années 1847-1848-1849), 8, 1864 (années 1862-1863-1864), 9, 1967 (années 1865-1866-1867), 24, 1911 (années 1909-1910), 1988/3<sup>e</sup> trimestre, 1990/4<sup>e</sup> trimestre, 1991/4<sup>e</sup> trimestre.

CALONNE 1899

Albéric de Calonne, *Histoire de la ville d'Amiens*, Amiens, Piteux frères, 1899-1906, 3 vol. [rééd. Marseille, Laffitte reprints, 1976].

DAIRE 1782

Louis-François Daire, abbé (1713-1792), *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, Paris, P. F. Didot, 1782.

DUBOIS 1865

Alexis Dubois, « Lettre de M. A. Dubois » [à M. le Maire d'Amiens], *BSAP*, 9, 1865, p. 124-127.

DUFRESNE D'AUBIGNY 1764

Dufresne d'Aubigny, *Mémoire pour servir à l'éloge de Charles Du Fresne, sieur du Cange, et à l'intelligence du plan général de ses études sur l'Histoire de France*, Paris, Drucker, Delatour, 1764.

ÉVRARD 1988

Michel Évrard, « Lettres de du Cange à Nicolas du Mont (1671-1676) », *BSAP*, 1988/3<sup>e</sup> trimestre, p. 89-128.

FEUGERE 1852

Léon Feugère, *Études sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, Paul Dupont, 1852.

GERAUD 1841

Hercule Géraud, « Compte rendu de Histoire de l'État de la ville d'Amiens et des comtes..., par Charles Du Fresne sieur Du Cange », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 2, 1841, p. 292-295.

GIRARD 1988

Thibaut Girard, « La formation intellectuelle de du Cange et ses premiers travaux », *BSAP*, 1988/3<sup>e</sup> trimestre, p. 79-88

HARDOÛIN 1849

Henri Hardoüin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Charles Dufresne du Cange*, Amiens, M.S. Lenoël-Herouard, et Paris, Dumoulin, 1849.

JANVIER

*Mémoires d'Auguste Janvier*, vol. 1, Bibliothèque Municipale d'Amiens, Ms 1291 A, p. 164-178.

JOSSE 1928

Hector Josse, « Notes biographiques et bibliographiques sur les membres résidants de la Société des Antiquaires de Picardie morts en exercice depuis sa fondation, précédées d'un aperçu historique sur cette Société de 1836 à 1926 », *Mémoires in-8 de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XLIII, 1928.

JOUBERT 2018

Fabienne Joubert, « La restauration des sculptures de la cathédrale de Bourges : pour une réhabilitation de Théophile Caudron (1840-1847) », *Cahiers archéologiques* 57, 2018, p. 113-124.

LESAGE DE SAMINE 1764

M. Lesage de Samine, *Éloge de Charles du Fresne Seigneur du Cange. Avec une Notice de ses ouvrages. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie d'Amiens en 1764*, Amiens, chez la Veuve Godard, 1764.

PARSIS-BARUBE 2011

Odile Parsis-Barubé, *La province antique. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Paris, CTHS, 2011.

ROGER 1844

Paul Roger, *Bibliothèque historique monumentale ecclésiastique de la Picardie et de l'Artois*, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 1844.

ROUSSEAU de FORCEVILLE 1911

J. Rousseau de Forceville, « Théophile Caudron, Sculpteur picard – 1805-1848 », *Conférences des Rosati Picards*, LVII, séance du 24 mars 1911.

ROY 1980

Paule Roy, *Chronique des rues d'Amiens*, t. IV, Amiens, CRDP, 1980.

TRAULLE 1809.

*Lettre adressée à M. Mongez, membre de l'Institut, par M. Traullé, procureur impérial à Abbeville, Paris, Imprimerie J. B. Sajou, 1809.*

YOUENN 2014

Michel Youenn, « Des 'petites patries' aux 'patrimoines culturels' : une suite de discours scolaires sur les identités régionales en France (1880-1980) », *Carrefours de l'Éducation*, 38, 2014, p. 15-31.